



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 3 octobre 2016, les règlements suivant ont été adoptés :

- Règlement 2016-287 ayant pour effet de modifier le règlement 2008-151 concernant la paix, l'ordre et décrétant certaines nuisances dans la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur le 7 octobre 2016.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree ce, 7 octobre 2016

Pierre Rondeau

.....  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Pierre Rondeau, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **7 octobre 2016** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **7 octobre 2016**

.....  
*Pierre Rondeau*